

SIMULATION FINANCIÈRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Nature du contrat

- Le contrat d'apprentissage conclu avec un jeune de moins de 30 ans, est un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, dont la durée minimale est comprise entre 6 et 36 mois selon la formation préparée.
- Toutes les entreprises peuvent en bénéficier
- Rémunération calculée sur la base d'un pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (voir simulation).
- Le contrat d'apprentissage peut débuter 3 mois avant le démarrage de la formation.
- La période d'essai du contrat est de 45 jours de présence effective en entreprise, consécutifs ou non et sans compter le jour de formation.

Financement de la formation

Les frais de formation du salarié sont pris en charge par l'OPCO auquel adhère l'entreprise.

ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS

Moins de 18 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
471,74€
(27% SMIC*)

+ 9,43€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
681,41€
(39% SMIC*)

+ 13,63€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
960,96€
(55% SMIC*)

+ 19,22€
Charges patronales

18 à 20 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
751,30€
(43% SMIC*)

+ 15,03€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
891,07€
(51% SMIC*)

+ 17,82€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1170,62€
(67% SMIC*)

+ 23,41€
Charges patronales

21 à 25 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
926,02€
(53% SMIC*)

+ 18,52€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1065,79€
(61% SMIC*)

+ 21,32€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1362,82€
(78% SMIC*)

+ 27,26€
Charges patronales

26 à 29 ans

1^{ère} à 3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1747,20€
(100% SMIC*)

+ 34,94€
Charges patronales

ENTREPRISE DE 11 SALARIÉS ET PLUS

Moins de 18 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
471,74€
(27% SMIC*)

+ 28,30€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
681,41€
(39% SMIC*)

+ 40,88€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
960,96€
(55% SMIC*)

+ 57,66€
Charges patronales

18 à 20 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
751,30€
(43% SMIC*)

+ 45,08€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
891,07€
(51% SMIC*)

+ 53,46€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1170,62€
(67% SMIC*)

+ 70,24€
Charges patronales

21 à 25 ans

1^{ère} année

Salaire Brut Apprenti
926,02€
(53% SMIC*)

+ 55,56€
Charges patronales

2^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1065,79€
(61% SMIC*)

+ 63,95€
Charges patronales

3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1362,82€
(78% SMIC*)

+ 81,77€
Charges patronales

26 à 29 ans

1^{ère} à 3^{ème} année

Salaire Brut Apprenti
1747,20€
(100% SMIC*)

+ 104,83€
Charges patronales

* ou salaire Minimum Conventionnel SMC plus favorable fixé par la Convention Collective Nationale de l'Entreprise